

Aujourd'hui, lundi vingt-cinq avril deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Sousceyrac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

**Présents** : BENNET Nadine - BOY Marie-Laure - FOUILLAC Michel - FRAYSSE Nicole - GALOPPIN Véronique - LABORIE Francis - LAFAGE Gérard - MAZET Éric - MORAND Coraline - PIOTTE Marcel - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - THEIL Carole - VERGNE Nathalie - VISTOUR Didier.

**Absent(s) excusé(s)**: COLOMB-DELSUC Jean-Philippe.

**Absent(s) représenté(s)** : BOUCHARA Michel (pouvoir à GALOPPIN Véronique) - CAPEL Sylvie (pouvoir à MAZET Éric).

**Absent(s)** : Néant

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 50.

<b>Présents : 16</b>	<b>Excusé(s) : 1</b>	<b>Absent(s) : 0</b>	<b>Procuration(s) : 2</b>
----------------------	----------------------	----------------------	---------------------------

**Secrétaire de séance** : Véronique GALOPPIN

### ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
1. Présentation du projet éolien de Sousceyrac ;
  2. Présentation du budget 2022 de Cauvaldor ;
  3. Adhésion du SIAEP Faycelles-Frontenac et des communes de Bannes et St Vincent du Pendit au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala ;
  4. Questions diverses.

### **1° PRÉSENTATION DU PROJET ÉOLIEN DE SOUSCEYRAC :**

La poursuite de l'étude du projet est approuvée à l'unanimité des membres votants (Mmes Sylvie CAPEL par pouvoir et Ophélie ROUDERGUES ainsi que Messieurs Michel FOUILLAC et Didier VISTOUR s'abstiennent).

### **2° PRÉSENTATION DU BUDGET 2022 DE CAUVALDOR :**

Ce sujet n'a nécessité aucune délibération.

### **3° ADHÉSION DU SIAEP FAYCELLES-FRONTENAC ET DES COMMUNES DE BANNES ET SAINT VINCENT DU PENDIT AU SYNDICAT MIXTE DU LIMARGUE ET SÉGALA :**

Approuvée à l'unanimité.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

**Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.**

A Sousceyrac-en-Quercy, le 28 avril 2022

Le Maire

Francis LABORIE

